

COMMUNIQUE de la MAIRIE
Janvier 2026

TOURVILLE EN AUGE



Le chemin de l'église en automne

Bonne année 2026

LE MOT DU MAIRE

Chères Tourvillaises, Chers Tourvillais,

En ce début de nouvelle année, en mon nom et au nom des membres du conseil Municipal, je présente à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux pour vos vies personnelles, familiales, amicales et professionnelles.

Au premier trimestre 2026 commenceront les travaux de sécurisation de la traversée de l'agglomération RD 579. Au préalable se tiendra une réunion d'information conviant tous les usagers concernés. Le planning arrêté fait état d'une durée de ces travaux d'environ trois mois. Je sais pouvoir compter sur votre patience, lors de cette période.

La commune bénéficie depuis quelques jours d'un nouveau site internet bien plus convivial. Véronique, notre secrétaire, a passé énormément de temps sur cette migration de site et cette construction informatique, et je l'en remercie. Vous pourrez désormais être informés en temps réel des dernières actualités, des événements à venir, ou de toute autre alerte. Il vous suffit de scanner le QR code de l'application mobile « LOCALITI » pour en bénéficier.

Je renouvelle mes remerciements au conseil municipal pour l'homogénéité dont il a toujours fait preuve pendant ces six ans passés, seul moyen d'avancer sereinement et concrètement.

Je vous formule de nouveau mes vœux pour 2026 et vous souhaite à toutes et à tous, joie, bonheur et santé.

Bien à vous.

**Le Maire et son conseil municipal
Rémy LAPLANCHE**



2025 à TOURVILLE EN AUGE

TRAVAUX REALISES

**CHEMIN DE LA CROIX LABBE –
REFECTION ASSAINISSEMENT PLUVIAL ET ACCES par RD58**



Avant



Après

CHEMIN DU CAMPELOU – POSE DE COUSSINS BERLINOIS





*EGLISE ECLAIRAGE EXTERIEUR
remplacement des projecteurs*



*ECLAIRAGE PASSAGE PIETON
candélabre solaire*



*JARDIN du LOGEMENT COMMUNAL
Plantation d'une HAIE le long du chemin*



*INSTALLATION DEFIBRILLATEUR
mairie-salle*

ANIMATIONS COMMUNALES

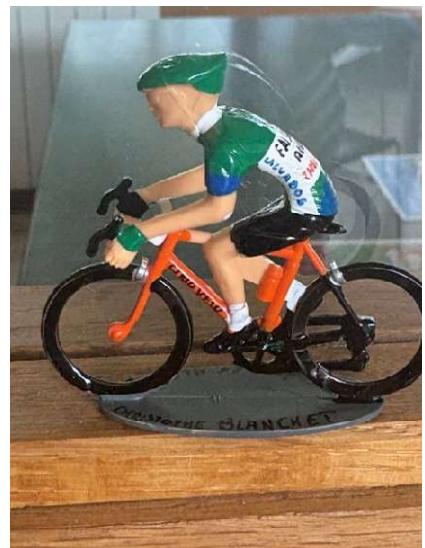
BALADE DU JEUDI 26 juin, organisée par l'office du tourisme Terre d'Auge



VISITE DU DEPUTE le jeudi 24 juillet



Dans le cadre de la tournée vélo « faisons route ensemble »,
Monsieur Christophe BLANCHET, député de la 4^{ème} circonscription du Calvados
est venu visiter l'élevage de la Vigne.



A l'occasion du 81^{ème} anniversaire de la Libération de Pont-L'Evêque (24 août 1944) et à l'initiative de l'association «A la mémoire des combattants de la Brigade Piron» et de l'association «Pont-L'Evêque 1944 Memories», la visite de cinq lieux de mémoire du Pays d'Auge a été organisée en hommage aux héros de la Liberté.

En présence de

Kevin Smith, petit-fils de Lance Sergent Frederick Charles Davies (12^{ème} bataillon de parachutistes du Yorkshire) qui a perdu la vie au sud de la ville

Et de Jean Mavor, petite-fille de Caporal Andrew Corbett Mavor (6^{ème} division aéroportée du régiment de parachutistes) a survécu au crash de son avion et a été fait prisonnier en Allemagne pendant 8 mois.

Le manoir de la famille de Pellegars-Malhortie a été réquisitionné par l'occupant allemand dès juillet 1940.

Ce fut aussi l'occasion de rappeler l'étonnant parcours de Charles de Pellegars-Malhortie, parti du Conquet (Finistère) pour rejoindre le Général de Gaulle en Angleterre.

**CHATEAU de la famille
de PELLEGARS-MALHORTIE**
Accueil d'un convoi militaire de 1939-1945
Le dimanche 24 août



REPAS COMMUNAL des SENIORS le samedi 29 novembre



*Monsieur le Maire accueille chaleureusement la cinquantaine de convives
A l'auberge du Vieux Tour à Canapville*



COMITE des FÊTES

Nos activités en 2025

Votre Comité des Fêtes est toujours heureux de vous proposer et de partager avec vous des moments de convivialité. A suivre, une petite retrospective de nos animations 2025 ...

Le partage de la galette samedi 4 janvier

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous retrouvons nombreux à ce premier rendez-vous de l'année et nous vous en remercions.



Une animation 'lutte contre les frelons asiatiques'



Ce dimanche 9 mars, Antoine explique quand et comment lutter contre les frelons asiatiques pour protéger les abeilles, à des tourvillais bien à l'écoute !



Vide grenier du dimanche de Pentecôte

Notre vide grenier à l'heure du repas pour les chineurs... Notre coin et notre offre repas semblent bien appréciés. Coté founeau par contre, c'est l'effervescence. Le prêt d'un nouveau champ comme parking a permis de trouver une solution au problème de stationnement. Notre vide grenier résiste face à la concurrence sur ce week-end à rallonge.



Sensibilisation aux gestes qui sauvent



Cette séance nous a été proposée par Groupama, et a été dispensée samedi 14 juin par un pompier de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Calvados (UDSP14)

Les 15 participants ont pu pratiquer les premiers enseignements ... en espérant ne jamais avoir besoin d'y recourir.

Cette année, nous avons transformé notre traditionnel Barbecue des voisins en **Repas & après-midi champêtre**.

Dimanche 22 juin, par une superbe journée, une soixantaine de Tourvillais sont venus partager leur bonne

humour, leur repas ainsi que des jeux de société ou d'extérieur, ...pour une bonne partie de l'après-midi !

L'occasion de découvrir un ancien jeu normand, le **Kubb** par exemple.

Nous avons passé un très bon moment, et de l'avis des participants, c'est à renouveler !



Visite du site historique des batteries du Mont Canisy le 26/10

Cette visite a été assurée par des guides passionnés de l'association des Amis du Mont Canisy. Nous étions une vingtaine ; nous avons tous été très intéressés par ce moment de l'histoire récente de notre région.

Arbre de Noël des enfants

Ce dimanche 14 décembre, après une lecture de contes à l'église suivie d'une descente aux lampions, les enfants ont rejoint la salle en espérant trouver le père Noël chargé de cadeaux et de friandises à leur arrivée !

L'après-midi s'est terminée par un goûter bien sympathique.



Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous le

10 Janvier 2026 pour la galette

Bernard PAUL
Président

ETAT CIVIL 2025

NAISSANCE

MOREL Constance le 4 août à Lisieux

MARIAGE

PERROT Jean-Claude et GAUTIER Eliane le 6 septembre

DECES

ROPERS Claude le 24 mai à Lisieux



Eglise de Tourville en Auge par Monsieur Pierre Lejeune, artiste peintre – août 1997.

Tableau remis à la commune par une ancienne famille tourvillaise, la famille Le Leloup-Lesauvage

MAIRIE de TOURVILLE EN AUGE

Adresse : 10A route de St Martin

14130 – TOURVILLE EN AUGE

Ouverte au public

JEUDI de 10h30 à 12h30

Téléphone : 02.31.64.30.45.

Courriel : cme.tourville.en.auge@orange.fr

Site internet : www.tourville-en-auge.fr



CIMETIERE

S'adresser à Monsieur le Maire Rémy LAPLANCHE
06.11.68.82.25

CONCESSION pour SEPULTURE (2m²)

350 Euros : perpétuelle

180 Euros : trentenaire

CONCESSION pour CAVURNE

175 Euros : perpétuelle

RECEVEZ des INFORMATIONS COMMUNALES par mail ou sur l'application mobile LOCALITI

Pour les habitants qui le souhaitent, la mairie peut envoyer par mail ou sur votre téléphone mobile des informations telles que la modification des jours de collecte des ordures ménagères, fermeture du secrétariat, événements communaux

Aussi, pour ce faire, nous vous proposons de communiquer votre adresse mail à la mairie. Ou télécharger gratuitement l'application mobile LOCALITI

LOCATION SALLE COMMUNALE

Pour des déjeuners de famille, des réunions professionnelles ou des vins d'honneur, s'adresser à la mairie.

250 Euros une journée

120 Euros une demi-journée.

PAROISSE

Rattachée à la paroisse **Notre-Dame de la Côte Fleurie** (43 communes)

paroisse.ndcotefleurie@bayeuxlisieux.catholique.fr

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Cour du Presbytère 5 rue du Chanoine Tirard 14130 - Pont-L'Evêque

Tel. 02.31.64.12.60 ou mail : pontleveque@bayeuxlisieux.catholique.fr

Accueil paroissial : lundi 9h30-12h / jeudi 14h-16h30 / vendredi de 10h-12h

VOTRE ADRESSE à TOURVILLE EN AUGE

Suite à la loi n°2021-217 du 21 février 2022, la mairie a eu l'obligation de vérifier et d'intégrer votre adresse exacte dans une base d'adresses normalisées (BAN), ceci afin de la mettre à disposition de tous les utilisateurs d'adresses (La Poste, les impôts, les services de secours, les gestionnaires de réseaux ...)

VOS DEMARCHEES ADMINISTRATIVES

LE SITE OFFICIEL DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Connaître vos droits, effectuer vos démarches, se connecter sur les services en ligne, trouver les formulaires 24h/24

Rendez-vous sur le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
afin d'accéder à l'ensemble des téléservices disponibles
pour particuliers, associations et entreprises.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

En mairie ou sur Service-Public.fr pour les habitants majeurs et pour les citoyens européens.

ATTENTION, pour pouvoir voter, s'inscrire avant le 6^{ème} vendredi précédent la date de l'élection (1^{er} tour)

Les jeunes atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à leurs 16 ans dans la commune dans le cadre du parcours de citoyenneté, seront inscrits automatiquement.





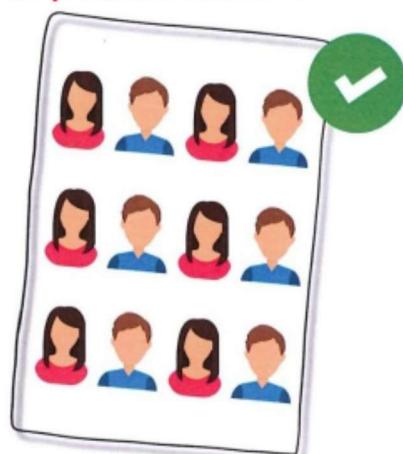
CHANGEMENT DE MODE DE SCRUTIN

AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026 POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

→ Une loi votée en avril 2025 a modifié le mode d'élection du conseil municipal de la commune.

Qu'est-ce qui va changer pour nous, candidats ?

Les candidats devront déposer une liste paritaire et respecter une alternance homme / femme, ou inversement.



Qu'est-ce qui va changer pour nous, électeurs ?

Les électeurs ne pourront plus utiliser le panachage, c'est-à-dire rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres.



ATTENTION

Chaque bulletin de vote barré ou modifié sera déclaré comme NUL.



RECENSEMENT DANS LE CADRE DU PARCOURS DE CITOYENNETE

Démarche obligatoire en mairie ou sur Service-Public.fr pour les jeunes filles et jeunes hommes atteignant 16 ans, au cours de leur mois d'anniversaire.

Elle ouvre des droits (inscription aux examens, concours, permis de conduire...).

CARTE D'IDENTITE NATIONALE SECURISEE ou PASSEPORT BIOMETRIQUE

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans. Le passeport est valide 10 ans. Le passeport d'un mineur est valable pendant 5 ans. S'il devient majeur avant sa date d'expiration, il peut continuer à l'utiliser. Il n'a pas besoin de demander un nouveau passeport.

S'adresser à la mairie de PONT-L'EVEQUE ou dans une mairie équipée

Prendre obligatoirement rendez-vous sur le site internet et préparer les documents avec la pré-demande avant le rendez-vous.

Pour vos prises de rendez-vous en ligne pour les demandes de Cartes Nationales d'Identité et passeports, il existe maintenant un portail de recherche et de prise de rendez-vous, à savoir : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Il permet à l'usager de renseigner sa localisation et de visualiser tous les rendez-vous disponibles dans un rayon de 20, 40 ou 60 km, en fonction de la distance choisie, de choisir un créneau disponible à sa convenance et accéder alors au site de la mairie pour effectuer sa réservation.

POINT INFO 14 FRANCE SERVICES

9 rue de l'Hippodrome à Pont l'Evêque, dans les locaux de la communauté de communes Terre d'Auge.

Tel : 02 52 56 98 34 / msap@terredauge.fr

Les Points Info 14 sont une initiative du Département du Calvados pour améliorer et faciliter l'accès aux services. Ils permettent en effet aux usagers éloignés des services d'avoir accès gratuitement à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations, par le biais d'internet notamment.

Ce service permet d'articuler présence humaine, avec un référent dédié qui accueille et accompagne l'usager, et utilisation des outils numériques. La personne peut ainsi effectuer ses démarches sans avoir à se déplacer dans les différentes administrations et ce, en toute confidentialité : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Offre des services "de base" aux habitants comme :

- L'accompagnement aux démarches administratives en ligne
 - Accueil, l'information et l'orientation
- La mise en relation avec e-correspondant chez 23 partenaires

L'animatrice du Point Info 14 vous accueille sur rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

CONCILIATEUR DE JUSTICE:

Pour les litiges entre voisins, vous pouvez consulter un conciliateur de sur rendez-vous à la mairie de Pont-L'Evêque au 02.31.64.00.02.

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

DEFENSEUR DES DROITS

Pour les litiges avec l'administration, vous pouvez consulter un délégué du défenseur des droits (sur rendez-vous) en :

- Sous-Préfecture de Lisieux mercredi après-midi de 13h30 à 17h00

Tel. 02.14.47.60.41

- mairie d'Honfleur 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois 9h à 12h

Tel 02.31.81.88.00

Il a pour mission de recevoir des personnes qui s'estiment lésées par l'administration, victimes d'une discrimination,

Courriel : patrick.durand@defenseurdesdroits.fr

POUR LES SENIORS de plus de 60 ans, un service du Département

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du PAYS d'AUGE NORD

14, rue de la Chaussée Nival à Pont-L'Evêque Tel 02.31.65.38.71

Accueil du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

courriel : clicpaysdaugenord@calvados.fr

Missions

Centre de ressources pour personnes âgées d'au moins 60 ans, leur entourage et les professionnels qui accompagnent une personne âgée.

Activités

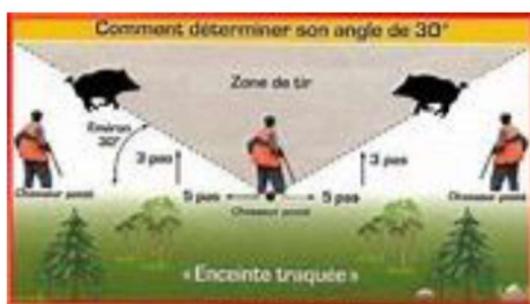
- Information, conseil, orientation et aide aux démarches pour toute question en lien avec l'accompagnement des personnes âgées d'au moins 60 ans (accès aux droits, offre de soins, vie et soutien à domicile, loisirs et vie sociale, structures d'accueil et d'hébergement)
- Coordination des interventions principalement pour les situations dites complexes et les personnes âgées fragiles (réunions de concertation pluridisciplinaires).
- Instruction de l'allocation personnalisée (APA) à domicile et en établissement (EHPAD)
- Actions collectives d'information et de prévention en lien avec les acteurs du territoire.



GESTION DU SANGLIER

Depuis plusieurs années, la gestion du sanglier constitue à l'échelle de notre commune une problématique majeure en raison des dégâts qu'il occasionne aux cultures, herbages, jardins privatifs, sans oublier les collisions avec les véhicules. Sa présence de plus en plus proches des habitations, les nombreuses parcelles en friches, les raisons idéologiques complexifient les prélèvements pourtant plus que nécessaires.

Malgré l'organisation de plus en plus fréquente de battue la surpopulation et les dégâts qui en résultent augmentent. Pour l'année 2024, la fédération départementale du Calvados a procédé à l'indemnisation de près de 800 000 € auprès d'exploitants agricoles dont les cultures ont été dégradés. En termes de surface, 450 hectares de cultures ont été dégradés, ce qui constitue la surface la plus importante depuis 2019 (1). Dégâts subventionnés par les chasseurs à travers les validations annuelles, les plans de chasse, ainsi que les bagues.



Les règles de sécurité :

- Pas de tir en direction des maisons, hangars, animaux domestiques... etc. (Posté dos aux maisons).
- Angle de 30 °, pour éviter les ricochets.
- Pas de tir en direction de la zone de traque.
- Port d'un gilet fluo.
- Panneau de signalisation, chasse en cours.
- Communiquer avec le voisinage.
- Déplacement arme déchargé.

Les règles administratives :

- Être détenteur du permis de chasser.
- Validation annuelle du permis/ Assurance chasse.
- Être détenteur du droit de chasse.
- Plan de gestion sanglier, (Taxe à l'hectare).
- Baguer tous prélèvements, 20€ / sanglier.
- Compte-rendu des prélèvements à la FDC14.



(1) Source Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados 14

LES HAIES,

au cœur des enjeux d'aujourd'hui et de demain

ELAGAGE DES HAIES ET ARBRES LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Tout riverain d'une voie publique doit entretenir tous les ans ses haies et ses arbres, les élaguer **à vue de ciel à l'aplomb de la limite du domaine public**, afin de ne pas entraver la sécurité, la circulation des usagers et de ne pas endommager les fils aériens des réseaux électriques et téléphoniques.

ATTENTION :
l'arrachage, le déplacement et la coupe à blanc des haies est interdit du 16 mars au 15 août

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!



Le brûlage des déchets végétaux est désormais interdit par arrêté préfectoral du 6 juillet 2022.

Un régime d'exception a été instauré pour les produits de coupe de **haies issus d'une exploitation agricole** et seulement en cas d'impossibilité de valorisation ou de difficultés majeures d'accès aux parcelles concernées. Ces derniers doivent obligatoirement faire une déclaration auprès de la mairie et des services de l'Etat, 48 heures à l'avance minimum.

Evidemment, le brûlage se doit de respecter certaines règles, à savoir :

- interdit du 1^{er} mai au 14 septembre
- Interdit lors d'épisode de pollution, sécheresse ou risque de feu de forêt
- être réalisé entre 11h et 16h en décembre, janvier, février, 10h et 17h les autres mois.

GUICHET UNIQUE DE LA HAIE : accessible depuis le site haie.beta.gouv.fr

Un nouvel outil mis en place par l'Etat pour accompagner les particuliers, agriculteurs et collectivités dans leurs démarches liées à l'entretien ou la destruction de haies.

Ce simulateur permet de connaître les règles applicables dans le Calvados, les autorisations nécessaires et les bonnes pratiques à adopter avant tous travaux.

INFORMATIONS

sur la Communauté de Communes

TERRE D'AUGE

Les bureaux sont situés 9, rue de l'Hippodrome ZA la Croix Brisée BP 20070 14130 Pont-l'Evêque.

Tel .02.31.65.04.75

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Courriel : accueil@terredauge.fr Site internet : www.terredauge.fr

RETROUVEZ sur le site internet de Terre d'Auge
toutes les informations détaillées et à jour

SES COMPETENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Promotion du tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchet assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements scolaires élémentaires, pré-élémentaires, et des équipements culturels et sportifs
- Action sociale
- Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public d'intérêt communautaire et définition des obligations de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Santé
- Assainissement

**SON TERRITOIRE
et ses 44 communes**

**19 618 habitants
323,57 km²**

REALISATIONS ACTUELLES de TERRE D'AUGE

- Construction du Pôle Santé Libéral Ambulatoire « André Desperrois »
- Construction de futur siège la communauté de communes zone du Gosset
 - Zone d'activités artisanale zone de Coudray (16 lots)
- Zone d'activités artisanale zone des Isles à Bonneville la Louvet (6 lots)

ORDURES MENAGERES

Pour tous problèmes concernant les ordures ménagères,
Appeler le service développement durable au 02.31.65.01.19.

* **RAMASSAGE des OM au porte à porte** (déposer vos sacs la veille au soir)

Toute l'année : JEUDI matin pour OM + sacs jaunes.

***ATTENTION, Les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier, les collectes sont décalées
au jour suivant et ce, jusqu'au samedi.***

Pour les autres jours fériés, la collecte est maintenue le jeudi.

* **CONTENEURS 180 L** au prix de 10 € sont disponibles à la communauté de communes.

* **COMPOSTEUR** (avec grille anti rongeur + guide compostage + mélangeur) :

Kit 1 : 300 L au prix de **30 €**

Kit 2 : 390 L au prix de **35 €**

Option bio-seau seul (capacité 10L) au prix de **2 €**

* **TRI SELECTIF** :

VERRE : borne à côté du local communal chemin de la Croix Labbé.

Il est interdit de laisser à cet emplacement les cartons.

SACS JAUNES : disponibles en mairie ou à la déchetterie.

*Tous les emballages ménagers en plastique ou en carton ou métalliques,
briques alimentaires, magazines, journaux, papiers.*

* **DECHETTERIE** : 3 impasse de l'environnement Parc activités de Launay

à Pont-L'Evêque. 09.63.24.96.09.

Ouverte tous les jours, sauf le jeudi matin,
de 8H30 à 12H et de 13H30 à 18H. Fermé dimanche et jours fériés.

Gratuit pour les particuliers du territoire.

**La première fois, vous devrez présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
votre pièce d'identité, la carte grise du véhicule
afin de vous délivrer votre vignette d'accès (obligatoire).**

Pour plus d'infos sur le nouveau règlement, voir page 20 au dos.

SERVICE PUBLIC d'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Chargé du contrôle des assainissements individuels depuis le 1er janvier 2006.

Correspondant : 02.31.65.01.19.

TARIFS : - Contrôle périodique de bon fonctionnement d'une installation existante : 110 €
- Contrôle de conception et d'implantation + suivi du contrôle avant remblaiement : 110 €
- Contrôle de bonne exécution après chantier : 110 €
- Diagnostic dans le cadre d'une vente : 300 €
(rapports transmis APRES règlement)



DECHETERIES TERRE D'AUGE

Les principales évolutions

Usage professionnel

Sont considérés comme professionnels :

Haras

Gîtes

Chambres d'hôtes

Locations (Airbnb et SCI)

Véhicules autorisés

Largeur ≤ 2,25 m | PTAC ≤ 3,5 T (non attelé)

✗ Sont interdits :

Piéton

Vélo

Tracteur

Quad non homologué

Chariot élévateur

Quotas

Particulier

3 passages max. /semaine

ou

3m3 max. /semaine

Professionnel

4m3 max. /jour

Accès

La pose d'une vignette sur le pare-brise de votre véhicule est nécessaire.

2 véhicules max/foyer

Retrouvez les réponses
à vos questions sur notre
foire aux questions



Circulation

L'entrée et la sortie ont été inversés.

Entrée par le bungalow

La sortie se fait par le dépôt des déchets verts

✗ Aucun véhicule ne peut rentrer par cet emplacement.



Communauté de communes Terre d'Auge
9 rue de l'hippodrome 14130 Pont l'Evêque
accueil@terredauge.fr | 02 31 65 04 75

L'intégralité du règlement
est consultable sur
terredauge.fr




Communauté de Communes
TERRE D'ÄUGE
#OBJECTIFVERRT
Réduire. Recycler. Révaloriser nos déchets !

ACHETER UN **COMPOSTEUR**

PRENEZ RDV PAR TÉLÉPHONE AU 02.31.65.04.75

Contenu des kits et tarifs

KIT N°1	COMPOSTEUR 280L	+ grille anti rongeur + guide compostage + mélangeur	15€
KIT N°2	COMPOSTEUR 400L	+ grille anti rongeur + guide compostage + mélangeur	20€
OPTION	BIOSEAU	seul (capacité : 10L)	3,5€

N'hésitez pas à nous renseigner en amont sur la taille adaptée à votre foyer !
Vente limitée à 1 kit par foyer

Sur place

Venir à l'heure du rendez-vous au siège de la Communauté de Communes

Mini formation (10 min environ) dispensée par notre guide composteur

Préparez votre paiement (chèque et espèces uniquement)

C'est bon ! Vous pouvez repartir avec votre nouveau composteur !



Communauté de Communes Terre d'Auge
9 rue de l'hippodrome 14130 Pont-l'Évêque
02 31 65 04 75
Plus d'infos sur terredauge.fr





DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

LES BIODECHETS, CE SERAIT DU GÂCHIS DE LES GÂCHER

Eh oui, ils ont de la ressource ! Ils peuvent devenir un fertilisant et nourrir les sols ou encore, être transformés en biogaz.


Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

Pour découvrir la nouvelle vie des biodéchets, rendez-vous sur biodechets.gouv.fr



BORNE DE COLLECTE BOUCHONS EN PLASTIQUE

SIÈGE DE TERRE D'AUGE

Déposez vos bouchons en plastique pour aider au financement d'équipements pour des personnes en situation de handicap.



- Fournitures école et bureau
- Bouchons de boissons
- Produits de la salle de bain
- Couvercle alimentaire
- Produits de la pharmacie
- Produits d'entretien

Un doute ? Le site bouchons276.com répond à toutes vos questions !

Vous souhaitez faire une demande d'aide ?
> www.bouchons276.com

f @ in

Communauté de communes Terre d'Auge
9 rue de l'hippodrome | 14130 Pont l'Évêque
02.31.65.04.65 | accueil@terredauge.fr

www.terredauge.fr

Un seau de collecte est disponible devant la mairie

SPORTS Pour toutes questions concernant les associations sportives et installations du territoire, consulter le guide des sports sur le site de Terre d'Auge - service des sports au 02.31.65.65.89

ECOLE de MUSIQUE

Place du Palais de justice - 14130 Pont l'Evêque Tel : 02 31 65 45 60

Cours de solfège, flûte traversière, batterie, piano, guitare, clarinette, saxophone, violon, éveil musical, chorale

Courriel : secretariat.ecoledemusique@terredauge.fr

Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi de 16h00 à 18h00 mercredi de 9h30-12h30 et 14h00-18h00 (périodes scolaires)

SENTIERS de Randonnées

10 sentiers de randonnée labellisés « circuits qualité Calvados » permettent de proposer un réseau d'itinéraires ouverts à tous, praticables à pied, en VTT et à cheval, et de faire découvrir, ou redécouvrir, notre beau territoire.

Une topo fiche a été créée pour chaque sentier, afin de guider les promeneurs et de leur proposer des points d'étape reflétant la richesse patrimoniale du territoire.

Elles seront toutes téléchargeables sur www.terredauge.fr et disponibles au format papier à l'Office de Tourisme Terre d'Auge.

Vous avez repéré un problème d'accès (arbre tombé par exemple) - Signalez le sur le site Suricate

BIBLIOTHEQUE de PONT-L'EVEQUE

Hôtel Montpensier à Pont-l'Evêque 38, rue St Michel
Tel 02.31.64.24.91 Mail : bib.plv@terredauge.fr

Gratuit – Inscription obligatoire avec pièce identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois et autorisation parentale pour les mineurs

Horaires d'ouverture

lundi 10h-12h -mardi 16h-18h30 mercredi 9h30-12h et 14h-18h-vendredi 16h-18h30 et samedi 10h-12h

Des animations, des expositions sont organisées.

.Mise en réseau des 6 bibliothèques de l'intercommunalité.

Consulter le catalogue en ligne des bibliothèques :

<https://terredauge-pom.c3rb.org/>

Si vous ne savez pas exactement quoi lire, l'équipe des bibliothèques se fera une joie de vous proposer une sélection de livres selon vos goûts !

Possibilité de consulter des contenus en ligne

<http://laboitenumerique.bibliondemand.com/>

Une seule condition être inscrit dans une bibliothèque du réseau

Découvrez le **Padlet des bibliothèques Terre d'Auge**, un outil simple d'utilisation qui regroupe et partage avec vous des idées pour occuper adultes et enfants,

découvrir et se divertir, le tout en restant à la maison.

padlet.com/bibliotheques_anim/b2f3tsbj7xog

AGENCE ATTRACTIVITE

TERRE D'AUGE

En 2017, les équipements liés à la compétence tourisme, **le Lac**, avec sa base de loisirs et son camping, puis ensuite l'**office de Tourisme** ont été délégués à une Société Publique Locale (SPL) : l'Agence d'Attractivité Terre d'Auge.

L'Agence d'Attractivité Terre d'Auge est basée dans les locaux de l'Office de Tourisme :

Office de Tourisme Terre d'Auge :

16 bis place Jean Bureau 14130 Pont l'Evêque

Contact : contact@terredauge-tourisme.fr

02 31 64 12 77

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Le Lac Terre d'Auge avec sa base de loisirs et son camping

D 48 – Lieu dit la Cour Maheut

14130 Pont l'Evêque

Contact : contact@terredauge-camping.fr /

contact@terredauge-lelac.fr / 02 31 64 12 77

POLE ENFANCE TERRE D'AUGE : multi-accueil, Relais Petite Enfance et centre de loisirs « Mil couleurs »

7 rue de la Vicomté 14130 – PONT-L'EVEQUE
rpe.terredaugenord@vyy3.fr 06.98.42.20.26

Permanences sur rendez-vous :

Mardi, jeudi 13h30 à 17h, mercredi de 8h30 à 12h30, vendredi 13h30-16h00

Le multi-accueil a ouvert ses portes en janvier 2022.

20 places sont ouvertes pour accueillir les enfants de 10 semaines à 3 ans,
dont la gestion a été confiée à la Mutualité Française Normandie SSA.

Un espace pour les tout-petits

Le multi-accueil est situé sur la commune de Pont L'Evêque dans le Pôle Enfance, à proximité directe de l'école maternelle Terre d'Auge et du complexe sportif intercommunal Michel d'Ornano.

Le Pôle Enfance est un bâtiment neuf et moderne, partagé et mutualisé avec le multi-accueil, le relais petite enfance et le centre de loisirs Mil'Couleurs. 200m² sont dédiés au multi-accueil, qui comprend une grande pièce de vie aménagée en différents espaces, complétée par un terrain extérieur aménagé et clos.

Les avantages du multi-accueil

Plusieurs types d'accueil sont proposés :

- Un accueil régulier : de 1 à 5 jours par semaine selon un planning prévu à l'avance
- Un accueil occasionnel : ponctuel et anticipé pour compenser la garde habituelle de l'enfant
- Un accueil d'urgence : une solution épisodique pour faire face à un imprévu

Le Portail Familles Terre d'Auge

Toutes les informations des services suivants (inscription, tarifs, dossiers, menus...) sont désormais à retrouver sur le [Portail Familles Terre d'Auge](https://www.espace-citoyens.net/terredauge/espace-citoyens/Home/AccueilPublic) : <https://www.espace-citoyens.net/terredauge/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

- Inscription à l'école et aux services périscolaires
- Restaurant scolaire
- Garderie périscolaire
- Centre de loisirs Mil'Couleurs (enfants de 3 à 13 ans)
- Transport scolaire (y compris les circuits de bus collège et lycée)
- Multi-accueil (enfants de 10 semaines à 3 ans)



LA FIBRE chez vous, nous sommes tous concernés

Le déploiement du réseau Fibre optique est mené par le Département du Calvados qui a délégué la mission à « Altitude Infra Calvados ».

avec le **démantèlement progressif du réseau cuivre par l'opérateur historique d'ici 2030,**

le téléphone fixe traditionnel et les connexions ADSL vont disparaître.

Aussi, il est aujourd’hui essentiel d’adopter la fibre optique pour garantir la continuité de vos communications et bénéficier des performances technologiques disponibles.

La fibre est la **seule technologie qui permet de conserver son téléphone fixe et d’assurer avant tout une connexion ultra rapide, stable et fiable pour tous les usages numériques** tels que la télémédecine, le télétravail, l’éducation à distance, les services administratifs en ligne.....

Aussi pour en savoir plus sur l’installation de la Fibre à votre domicile, **consulter le site FIBRE CALVADOS « Je teste mon éligibilité ».**

VOS DEMANDES D'URBANISME

Pour rappel, l’urbanisme de la commune est régi par le document intercommunal le **Plan Local d’Urbanisme Intercommunal (PLUi) de TERRE D’AUGE.**

Ce document a été approuvé le 5 mars 2020 et rendu exécutoire le 16 mars 2020.

Ce document est désormais consultable et téléchargeable sur le **site de Terre d’Auge rubrique Urbanisme.**

Les formulaires sont téléchargeables sur le site : service-public.fr / rubrique logement /autorisations d’urbanisme

DEPOT DEMATERIALISE obligatoire sur un guichet unique

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX CHEZ VOUS ?
construction d'une maison, d'une extension,
pose d'une clôture ou de panneaux solaires,
construction d'un abri de jardin,
changement de fenêtres,
ravalement...

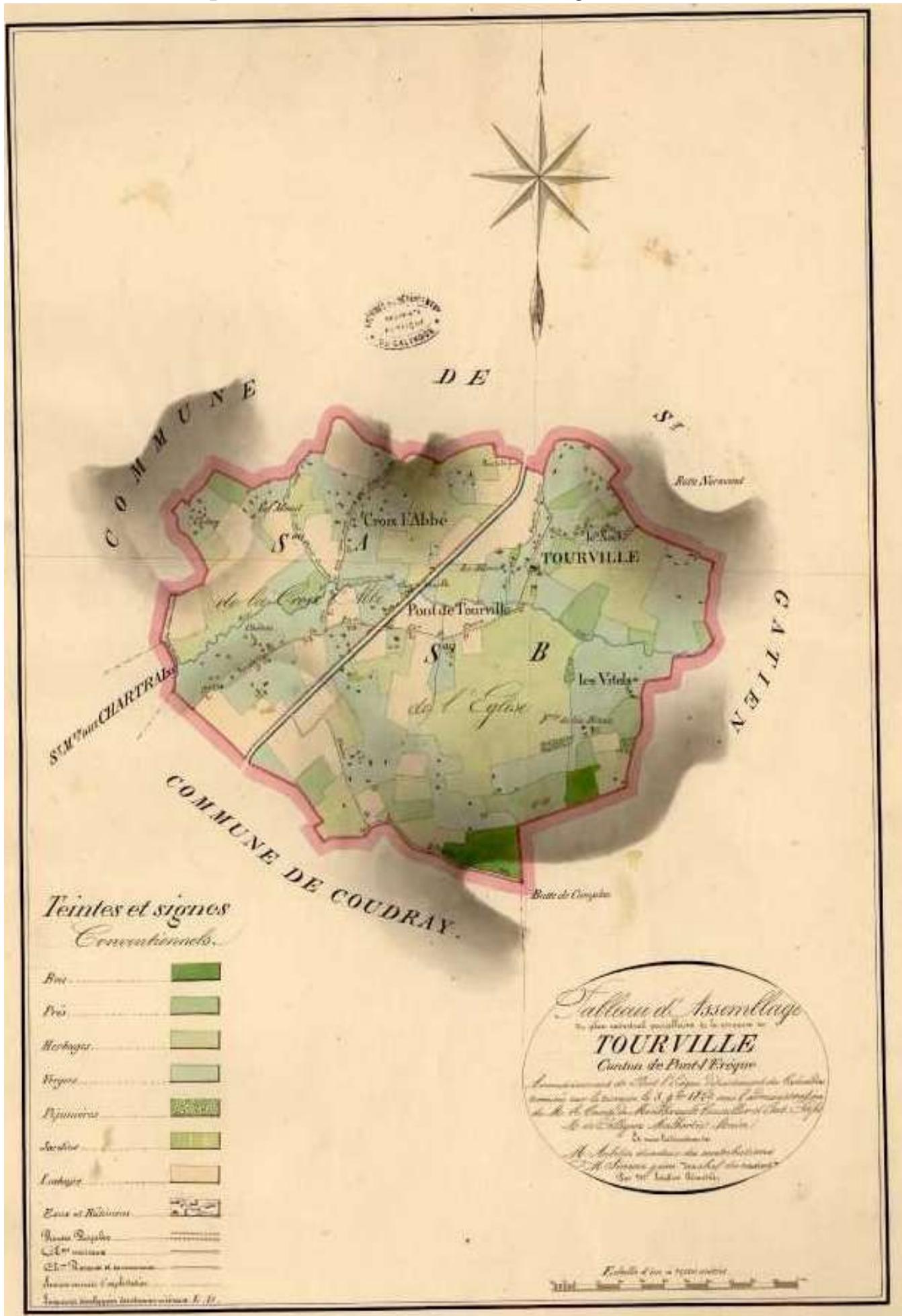
TOUS CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE AUTORISÉS AVANT D'ÊTRE ENTREPRIS
NOUVEAU : un service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous.

permis de construire
permis de démolir
déclaration préalable de travaux
certificat d'urbanisme
permis d'aménager

-> VOTRE DEMANDE D'URBANISME sur <https://ads.scot-npa.fr/guichet-unique>
simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.



Plan napoléonien - tableau d'assemblage datant de 1829



Localiti

Votre information locale
en temps réel

Votre mairie a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières actualités, les événements à venir ou encore les alertes sanitaires ou météo...

Téléchargez-la gratuitement et sans nécessité de vous créer un compte !



Comment ça marche ?



1



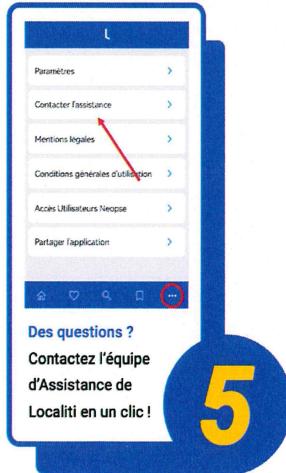
2



3



4



5

